SYNDICAT
INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Sidesa

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

Depuis 60 ans au service des collectivités

Créé en 1961, le Syndicat InterDépartemental de l'Eau Seine Aval (SIDESA) est un syndicat mixte regroupant les collectivités compétentes en eau, assainissement et ruissellement sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Fort d'une expérience technique et juridique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et disposant de relations privilégiées avec les partenaires des collectivités (État, Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Départemental, exploitants, maîtres d'œuvre, collectivités territoriales…), le SIDESA propose des conseils et une assistance à maîtrise d'ouvrage à forte valeur ajoutée.

Présentation du SIDESA

Les collectivités adhérentes du SIDESA

64 adhérents au 1er janvier 2020

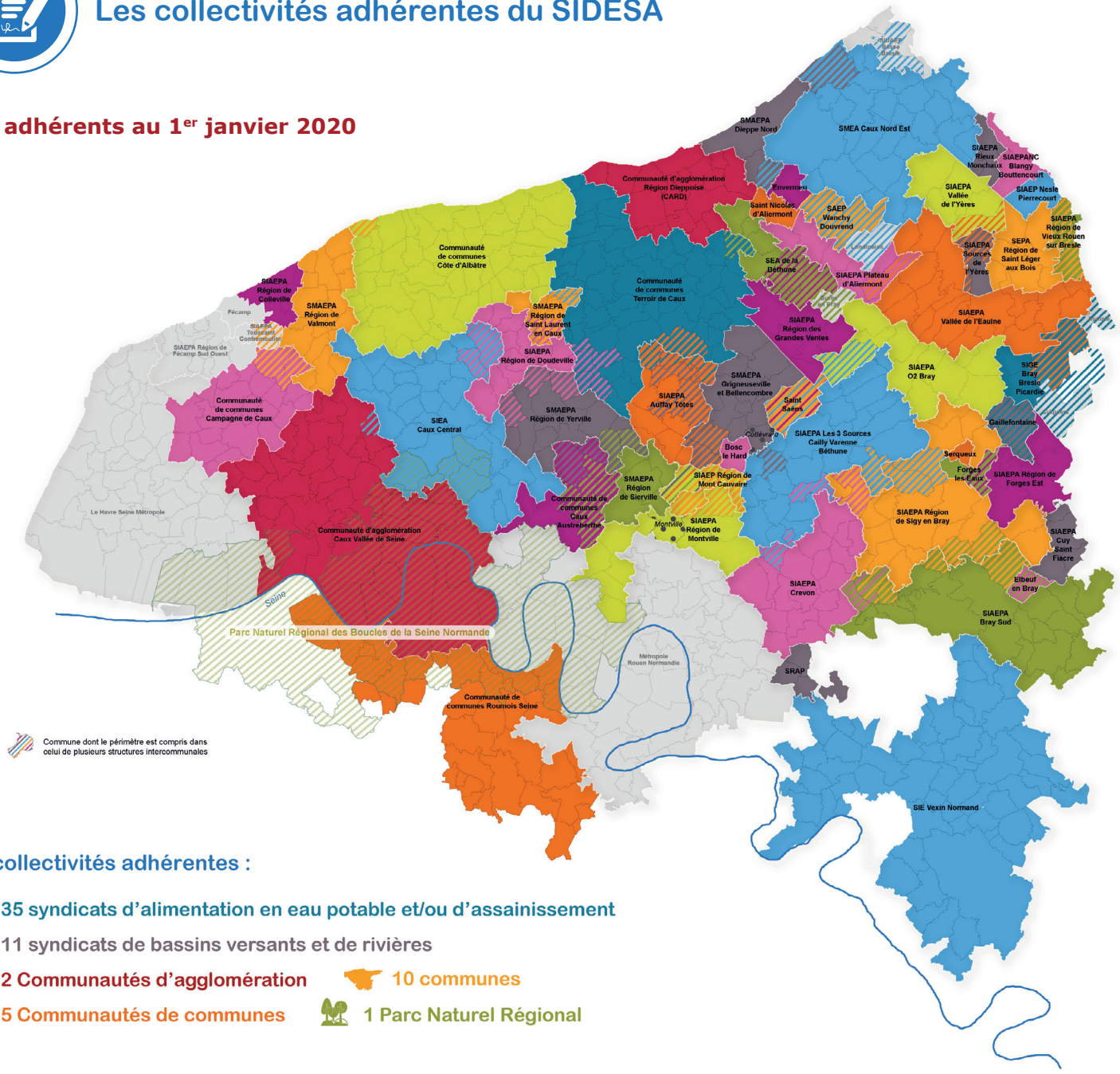

64 collectivités adhérentes :

- 35 syndicats d'alimentation en eau potable et/ou d'assainissement
- 11 syndicats de bassins versants et de rivières
- 2 Communautés d'agglomération
- 10 communes
- 5 Communautés de communes
- 1 Parc Naturel Régional

Les temps forts 2020

Renouvellement des instances en 2020

Le 20 octobre 2020, le SIDESA a procédé au renouvellement de ses instances.

Monsieur Laurent VASSET, Président du SMAEPA de la région de Valmont, 1er Vice-Président de l'Agglo Fécamp Caux Littoral et Maire d'Angerville-La-Martel, a été réélu Président du SIDESA. Lors de la séance, il a aussi été procédé à l'élection des Vice-Présidents et des membres du Bureau.

Président du SIDESA

Laurent VASSET
(SMAEPA Valmont)

1er vice-président

Georges MOLMY
(SIAEPA Les 3 Sources Cailly Varenne Béthune)

2ème vice-président

Antoine SERVAIN
(SMBV Valmont et Ganzeville)

3ème vice-président

Gilles AMAT
(Caux Seine Agglomération)

4ème vice-président

Robert VEGAS
(CC Terroir de Caux & SMAEPA Auffay-Tôtes)

Membres du Bureau

Philippe DION
(SIAEPA Forges-Est)

Daniel GRESSENT
(Communauté de Communes Caux Austreberthe)

Jérôme GRISEL
(SAEPA Bray Sud)

Hervé GUERARD
(SIAEPA O2 Bray)

Gérard LEGAY
(SMEA Caux Central)

Michel LEJEUNE
(Ville de Forges-Les-Eaux)

Annie PIMONT
(CA Région Dieppoise)

Jean-Pierre THEVENOT
(Communauté de Communes Côte d'Albâtre)

Gouvernance

Assemblée Générale

L'assemblée délibérante est composée :

- Pour les collectivités dont le nombre d'habitants est inférieur à 50 000 : 1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant ;
- Pour les collectivités dont le nombre d'habitants est égal ou supérieur à 50 000 : 2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants.

Au 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale était composée de **72 délégués**.

L'Assemblée Générale s'est réunie à 2 reprises en 2020 et a adopté 14 délibérations.

Bureau

Le Bureau est composé de **13 membres**, dont le Président et les 4 vice-présidents, élus par l'Assemblée Générale.

Le Président est l'organe exécutif du SIDESA. A ce titre, il convoque le Bureau, l'Assemblée Générale, et exécute les délibérations. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il prépare le budget avec les membres du Bureau et le soumet au vote de l'Assemblée Générale. Il représente le SIDESA pour ester en justice. Il assure l'administration générale du SIDESA, avec l'appui des services placés sous son autorité.

Les quatre vice-présidents sont :

- Georges MOLMY : Eau Potable
- Antoine SERVAIN : Bassins Versants
- Gilles AMAT : Finances
- Robert VEGAS : Assainissement

Le Bureau s'est réuni à deux reprises en 2020.

Finances

Cotisations

La cotisation est composée d'une part fixe et d'une part proportionnelle.

Chaque adhérent règle la part fixe de la cotisation, à l'exception des syndicats de bassins versants situés sur le territoire de collectivités adhérentes du SIDESA.

Seules les collectivités adhérentes compétentes en eau potable et/ou assainissement collectif sont redevables, en plus de la part fixe, de la part proportionnelle.

En 2019, le montant de la **part fixe** des cotisations est fixé à **425** euros.

Le montant de la **part proportionnelle** des cotisations est fixé à **0,013** €/m³ d'eau vendus (hors m³ concernant la vente d'eau en gros à d'autres collectivités).

Il existe des règles de plafonnement de la part proportionnelle :

- plafonnement à 16 000 € annuels de 1 250 000 à 6 millions de m³ vendus
- plafonnement à 26 000 € annuels au-delà de 6 millions de m³ vendus

Par exemple, pour une collectivité ayant vendu 50 000 m³ d'eau, la cotisation s'élève à 1 075 €.
(425 € de part fixe + 50 000 x 0,013 soit 650 € de part proportionnelle)

En 2020

26 727 847 m³

Facturés

280 266,65 €

Titres émis

Le nombre de m³ facturés et le montant des cotisations sont en diminution par rapport à 2019 (retrait de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole au 01/01/2020).

Subventions

En 2020, les subventions proviennent exclusivement de l'Agence de l'Eau Seine Aval (AESN) pour la mission de Coordination de l'animation BAC.

AMO Produits des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Les produits des contrats d'AMO s'élèvent à 387 516,35 € en 2020.

Ces produits sont en diminution de 7,62% par rapport en 2019 (crise sanitaire + fluctuation du nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) sur l'année).

Exercice 2020

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement

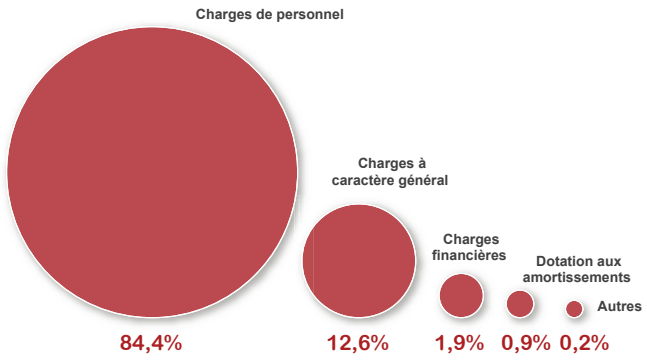

Recettes de fonctionnement

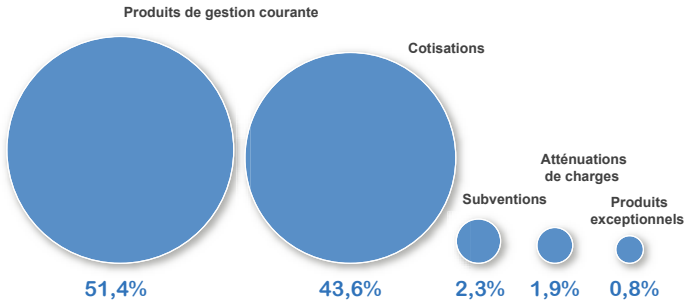

Le niveau d'excédent de fonctionnement 2020 est égal à 11,43 % des dépenses réelles de fonctionnement de l'année.

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement

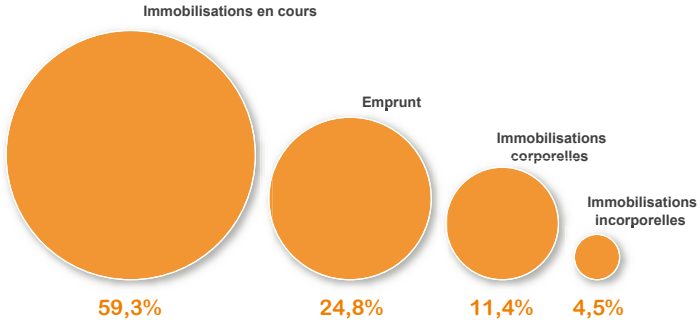

Recettes d'investissement

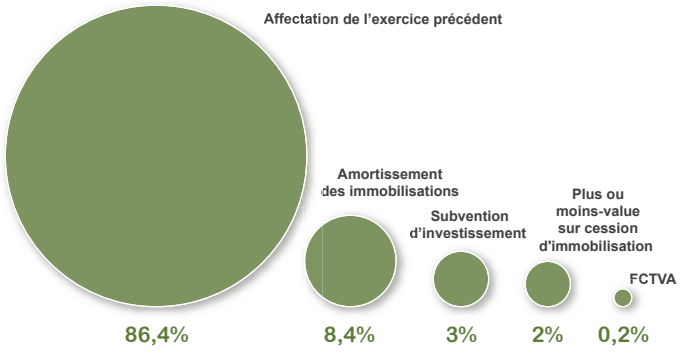

Dépenses Covid-19 :

	Consommables	Masques	Télétravail	TOTAL € TTC
Montant € TTC	**1 478,65 €**	**954,45 €**	**8 842,59 €**	**11 275,69 €**
Dont investissement	*0,00 €*	*0,00 €*	*5 949,61 €*	*5 949,61 €*
Dont fonctionnement	*1 478,65 €*	*954,45 €*	*2 892,98 €*	*5 326,08 €*
TOTAL/agent € TTC	**123,22 €**	**79,54 €**	**736,88 €**	**939,64 €**
Dont investissement	*0,00 €*	*0,00 €*	*495,80 €*	*495,80 €*
Dont fonctionnement	*123,22 €*	*79,54 €*	*241,08 €*	*443,84 €*

Résultat de l'exercice 2020

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes 2020	763 367,15 €	72 899,10 €
Dépenses 2020	685 061,05 €	80 884,54 €
Résultat 2020	**78 306,10 €**	**-7 985,44 €**

Résultat de clôture de l'exercice précédent	*341 778,31 €*	*12 047,36 €*
Part affectée à l'investissement	*62 952,64 €*	-

Résultat de clôture de l'exercice 2020	**357 131,77 €**	**4 061,92 €**

Administration des services

Ressources humaines

Au 31 décembre 2020, les effectifs du SIDESA s'élèvent à **12 agents** :

- 11 emplois permanents sont pourvus ;
- 1 agent en contrat de projet (Coordination de l'animation BAC).

Les **emplois permanents** *(à temps complet et non complet)* sont définis par le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emploi	Grade	Ouverts	Pourvus
Direction			
Attaché principal (détaché sur emploi fonctionnel de DGS)	DGS	1	1
Filière administrative			
Attaché territorial	Attahé principal	1	0
Rédacteur territorial	Rédacteur	2	2
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	1	1
Filière technique			
Ingénieur territorial	Ingénieur principal	2	2
	Ingénieur	3	3
Technicien territorial	Technicien	2	2

Répartition des agents par catégorie

(emplois permanents et non permanents)

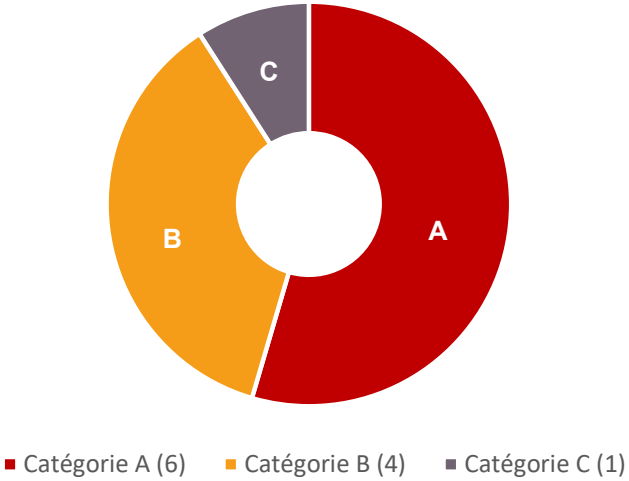

Moyens généraux

Au cours de l'année 2020, la politique d'investissement a permis de régler un second acompte des **travaux d'isolation et de réfection de façade des bureaux** du SIDESA (48 000 € TTC). Les restes à réaliser en 2021 au titre de ce travaux s'élèvent à 27 000 €.

Afin d'assurer la continuité des services pendant la crise sanitaire, une salle de réunion a été équipée pour les visioconférences.

Activités en 2020

Crise sanitaire

L'activité 2020 a été marquée par la crise sanitaire.

Approvisionnement des régies d'assainissement en masques de protection FFP2 et FFP3

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le SIDESA a apporté son appui aux régies d'assainissement en participant activement à la distribution du stock stratégique de l'Etat en masques FFP3 et à la réalisation et la distribution d'une commande nationale groupée en masques FFP2.

Plus de 1 000 masques ont été commandés et distribués.

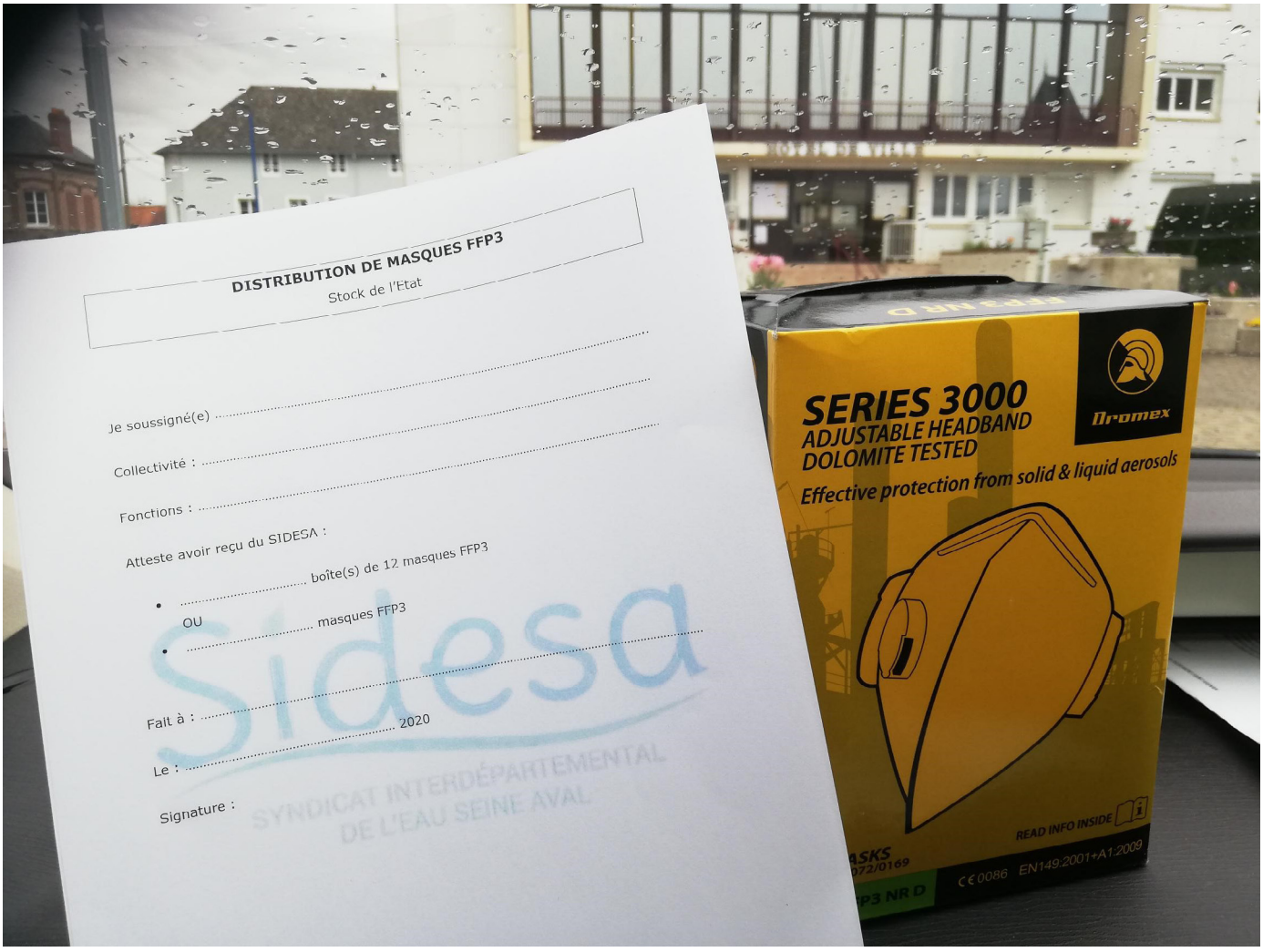

Information

Le SIDESA a apporté information et conseils spécifiques à la crise sanitaire aux collectivités adhérentes, notamment dans le domaine des marchés publics et de la gestion des boues d'épuration urbaine.

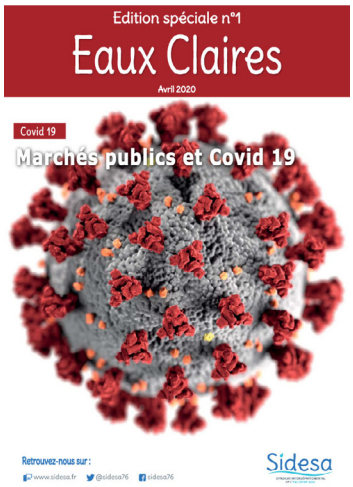

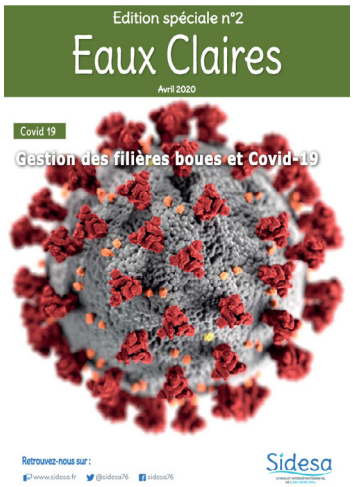

Concernant la révision de la réglementation de droit commun de la gestion des boues d'épuration urbaine, le SIDESA a proposé aux collectivités adhérentes des projets de courriers pour alerter les pouvoirs publics sur les impacts organisationnels et financiers des projets de décrets sur les services d'assainissement.

Coordination de l'animation BAC 76

La mission Coordination de l'animation BAC 76 a débuté début novembre avec la prise de fonctions d'Héloïse LIGNY, Coordinatrice de l'animation BAC du SIDESA.

La coordinatrice a rencontré individuellement chaque animateur BAC de Seine-Maritime pour définir les besoins de chacun afin d'organiser la première réunion de coordination des animateurs BAC début 2021.

Une rubrique dédiée à la mission coordination de l'animation BAC est développée sur le site internet, constituant une source d'informations destinée spécifiquement aux animateurs BAC (cartographie, articles de fond, agenda, annuaire, espace documentaire, ...).

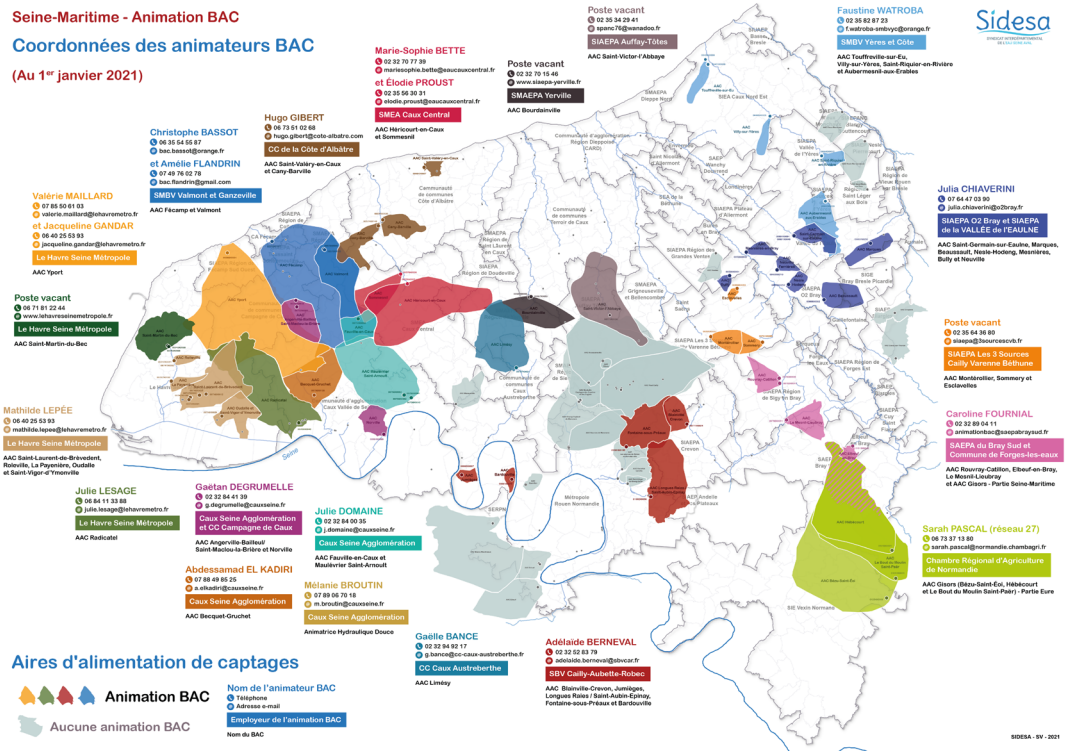

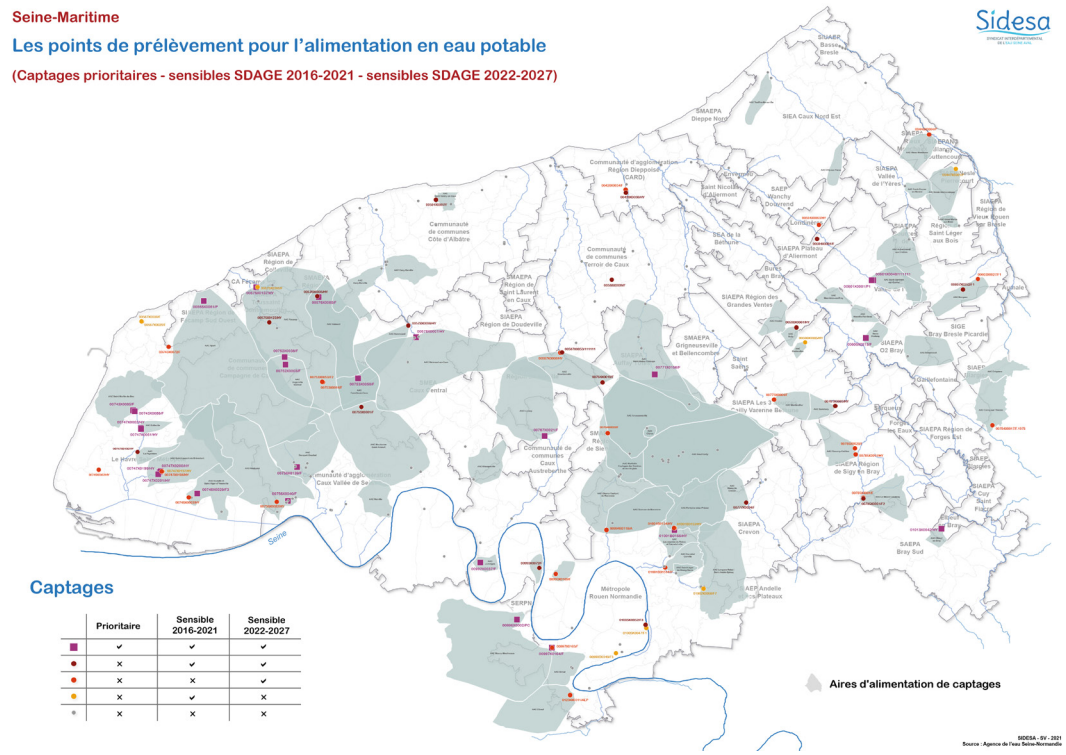

Carrefour Gestion Locales de l'Eau (CGLE)

Le SIDESA a organisé un atelier lors du 21ème CGLE qui s'est déroulé les 29 et 30 janvier 2020 à Rennes sur le thème :

Sécurisation en eau potable : De l'étude à la réalisation effective des travaux

Afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable à long terme, des réflexions sont menées à l'échelle de plusieurs collectivités afin de définir les solutions technico-économiques viables : Quelle émergence ? Quels montages juridiques et financiers ? Quels leviers et freins à la réalisation de l'étude et à sa concrétisation par des travaux ?

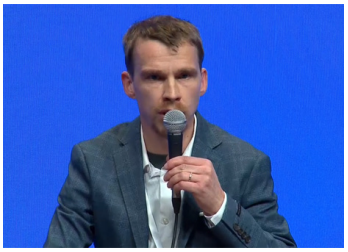

Interventions et témoignages de :

- Madame Estelle HUSSON, Ingénieur Référente Eau, SIDESA
- Monsieur Samuel GENDRIN, Ingénieur, Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Yerville

Groupes de travail

La participation du SIDESA aux journées d'études et groupes de travail de la FNCCR a permis de défendre les intérêts de nos collectivités adhérentes, notamment sur les sujets suivants :

- Journée d'études Amiante FNCCR
- Journée d'études Assainissement FNCCR
- Journée Eau & Agriculture FNCCR
- Groupe de travail Eaux Pluviales FNCCR
- Groupe de travail Cartographie FNCCR

Formations

Le SIDESA a participé aux formations suivantes :

- Atelier fresque du Climat
- Comment présenter les enjeux de l'eau à son élu en début de mandat ? (Réseau Idéal Co)
- Gestion performante AEP & AC (FNCCR)
- PGSSE : Présentation, contexte réglementaire et mise en œuvre (CNFPT)
- Traitement des boues (FNCCR)
- Valoriser les données de sectorisation pour optimiser le rendement des réseaux d'eau potable (Réseau Idéal Co)

- Dispositifs d'ANC à faible empreinte écologique (Réseau Idéal Co)
- Tarification sociale de l'eau (Réseau Idéal Co)
- Evaluation de l'efficacité des politiques publiques pour les actions visant à réduire les impacts du ruissellement, de l'érosion, et la turbidité aux captages d'EP en Haute-Normandie (Université de Rouen)
- 4ème rencontre normande du développement durable (Région Normandie)
- Evolutions de l'arrêté du 21 juillet 2015 (FNCCR)
- Biodiversité, sols et gestion des eaux pluviales : solutions et retours d'expérience (Réseau Idéal Co)
- REX - Co-construction d'aménagement autour de la gestion durable de l'eau (Réseau Idéal Co)
- Comment valoriser les sous-produits du traitement de l'eau potable (Réseau Idéal Co)
- Exécution administrative et financière des marchés publics (CNFPT)
- Fondamentaux des marchés publics (CNFPT)
- Grand cycle de l'eau (FNCCR)
- Diagnostic amiante avant travaux (FNCCR)
- Coronavirus : Gestion de crise & continuité services publics (WEKA)
- Impacts de la crise sanitaire sur contrats publics (Réseau Idéal Co)
- Pilotage financier des contrats de DSP à l'épreuve de la crise sanitaire (Réseau Idéal)
- L'après Covid et la reprise des chantiers
- Comment anticiper les évolutions réglementaires et intégrer l'impact des crises sanitaires pour pérenniser la valorisation agricole des boues de STEP (ASTEE)
- Fondamentaux hygiène et sécurité au travail
- Hygiène et propreté des locaux dans le cadre du déconfinement : questions de management et d'organisation du travail (CNFPT)
- Risques et protection des agents (FNCCR)
- Préparer le déconfinement (AMSN)
- Impacts psychologiques liés à la pandémie (AMSN)
- Adopter des gestes simples au quotidien afin d'éviter la contamination au travail (CNFPT)

1 h 195 participants

Evolution de la réforme DT-DICT: éclairage juridique du décret du 17 juin 2014

Patricia BULAN, Yann TORLASCO et 193 participants ont été formés.

2 h 78 participants

Quel mode de gestion des services d'eau et d'assainissement ?

Natina Karamoko, Sylvaine TARRADE et 76 participants ont été formés.

2 h 40 participants

Quelles responsabilités juridiques des réseaux : usine et réseaux extérieurs ?

Aurélien BOYER, Aicha DEFAY et 38 participants ont été formés.

2 h 123 participants

Leptospirose, une maladie en réémergence : quels sont vos agents concernés et comment les protéger ?

Alexandre PRINA, Denis MOUGEL et 121 participants ont été formés.

2 h 100 participants

Décarbonatation collective, des bénéfices pour tous : consommateurs, environnement et collectivités.

valerie DE FLORES, Estelle HUSSON et 98 participants ont été formés.

2 h 107 participants

Les travaux de l'ASTEE sur la gestion patrimoniale. Volet IV : Comptabilité Analytique et analyse des coûts.

Etienne HUGUET, Eric FILLAT et 1 participants ont été formés.

Information

Site Internet

Le site Internet est mis à jour tout au long de l'année.

Il permet de relayer l'actualité, d'avoir accès aux articles de fond, à la foire aux questions, aux outils, aux présentations et comptes-rendus de réunions, etc.

Il permet également de relayer des annonces : offres d'emploi, marchés publics, délégations de service public, avis d'enquête publique, etc.

Les sujets importants et/ou urgents sont en outre relayés auprès des collectivités adhérentes par une newsletter spécifique.

En 2020, les sujets ayant particulièrement intéressé les internautes sont :

Les articles les plus visités par thématique
(72 564 vues)

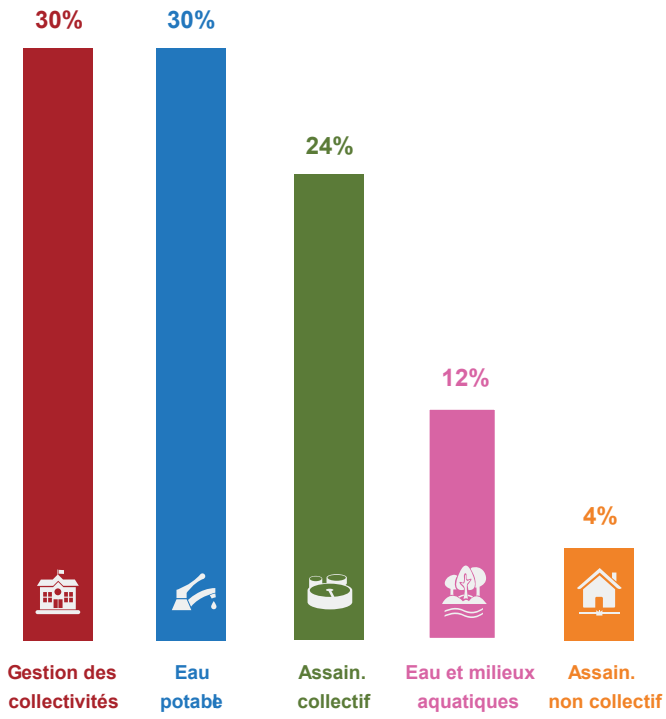

Les articles les plus consultés

- le propriétaire d'un terrain est-il propriétaire de l'eau située sous ce terrain ?
- le passage de canalisations publiques en terrain privé
- la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)
- Indemnités des président(e)s et vice-président(e)s de syndicats à compter du 01/01/2020
- A quelle date une loi, un règlement ou tout acte administratif entre-t-il en vigueur ?
- Les bassins de rétention des eaux pluviales sont-ils soumis à des règles particulières de sécurité ?
- la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
- Entretien des cours d'eau non domaniaux
- Une piscine privée peut-elle être utilisée comme point d'eau incendie dans le cadre du règlement de DECI ?
- les ordres de service
- la consultation de l'ABF
- la DBO5
- les biens de retour, biens de reprise et biens propres
- l'entretien des cours d'eau non domaniaux
- le contrôle des compteurs d'eau
- les périmètres de protection des captages
- la mise en demeure

NB : Afin de valoriser le site, l'accès aux contenus est restreint (lecture limitée à 25 % de chaque article. L'accès à l'Extranet est réservé aux collectivités adhérentes).

Les collectivités non-adhérentes au SIDESA peuvent recevoir le journal et avoir accès au site internet via un abonnement annuel (« Compte Premium »).

– COMPTE PREMIUM –

Retrouvez une information régulière sur les problématiques de l'eau et l'assainissement, des articles de fond, une veille juridique et les réponses du SIDESA aux questions des collectivités

LE JOURNAL MENSUEL
« Eaux Claires »
Facilement feuilletable en ligne
pour rester régulièrement informé

L'ACCÈS À L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DU SITE INTERNET
www.sidesa.fr
Articles de fond, questions-réponses,
outils et publications

LES NEWSLETTERS
Ne rien manquer de l'actualité
de l'eau et de l'assainissement

TARIF

Collectivité territoriale (1 à 3 accès) : 150 € TTC/an *

Au-delà de 3 accès : nous contacter

Paiement par mandat administratif auprès du Trésor Public

Le journal « Eaux Claires »

Le journal est un magazine d'information mensuel diffusé auprès des collectivités adhérentes du SIDESA, de ses partenaires institutionnels, et aux abonnés (Compte Premium).

Il permet d'assurer dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la commande publique, de la gouvernance et du fonctionnement des collectivités territoriales :

- Un partage de connaissances (« dossiers ») ;
- Une information régulière sur l'actualité (brèves, jurisprudence, réponses ministérielles, réunions du SIDESA et de ses partenaires) ;
- La diffusion d'annonces (notamment des offres d'emploi).

Les dossiers des éditions 2020 ont porté sur :

- Règlementation et dispositifs techniques du traitement des effluents issus des élevages agricoles
- Loi engagement et proximité et transfert des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines
- Principales dispositions de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19
- Gestion des filières boues et Covid-19
- Marchés publics et Covid-19
- Paiement des factures d'eau et d'assainissement et Covid-19
- Renouvellement général des conseils municipaux et gouvernance des syndicats
- Les émissions de Gaz à Effet de Serre des services d'eau et d'assainissement
- COVID-19 : Services publics d'eau et d'assainissement et relance économique
- Les toilettes sèches, des installations de plus en plus répandues
- Géolocalisation des réseaux en classe A : Réglementation
- Loi ASAP et commande publique

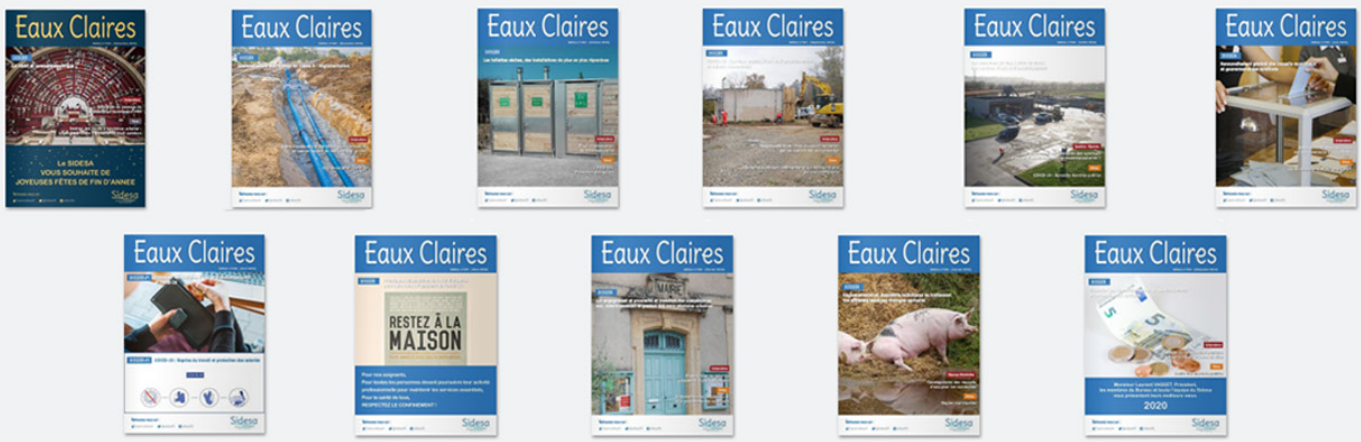

Conseil juridique

L'assistance juridique se rapporte à tous les thèmes concernant la vie des collectivités : de leur organisation et fonctionnement interne à la résolution de litiges en passant par l'exécution de leurs missions dans les domaines de l'eau, l'assainissement, la lutte contre le ruissellement et les inondations.

L'assistance juridique est réalisée via des réponses écrites, des consultations téléphoniques, des rencontres avec les collectivités.

Réponses aux questions des adhérents

En 2020, le nombre de questions des collectivités adhérentes a augmenté de 22%, en particulier dans les domaines de la commande publique, le fonctionnement des collectivités et de leurs groupements, et les ressources humaines.

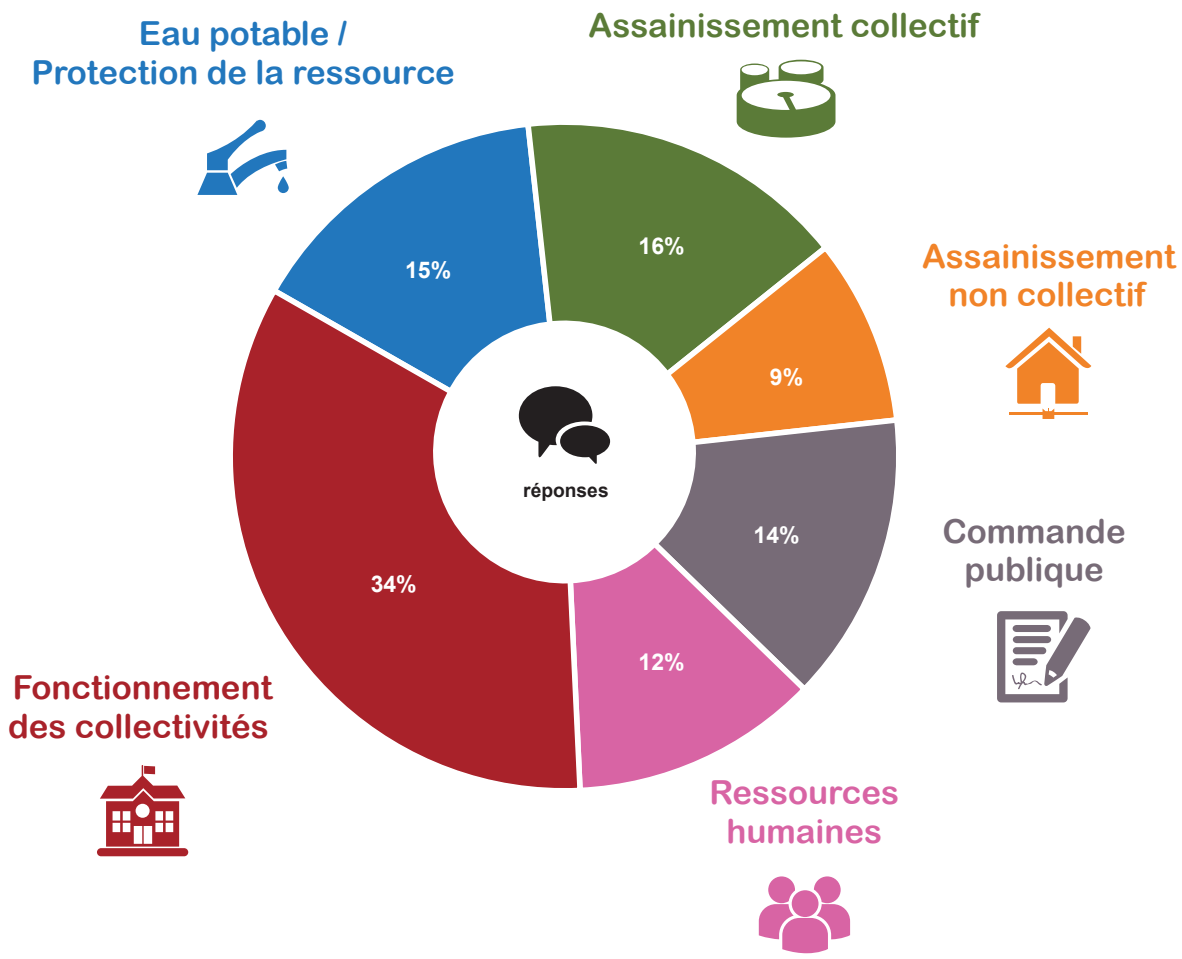

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Le SIDESA apporte son assistance aux collectivités membres et non-membres via des services tarifés d'ingénierie.

L'essentiel de l'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage est assurée auprès des collectivités adhérentes.

En 2020, le nombre de contrats d'AMO signés est de 65 pour un montant total de 421 550 €.
82 % de ces nouvelles affaires sont attribuées par les collectivités adhérentes du SIDESA.

Au 31/12/2020, 128 affaires AMO étaient en cours d'exécution par le SIDESA dans les domaines suivants.

Assistance pour la passation et le suivi des marchés publics

- Maîtrise d'œuvre travaux eau et assainissement *(construction/réhabilitation STEP, usines de traitement de l'eau, réservoirs ; sécurisation eau potable ; mise en séparatif des réseaux d'assainissement ; mise en conformité des branchements ; interconnexions/transferts ; renouvellement de réseaux, postes de refoulement ; réhabilitation ANC, …)*
- Procédures de Déclaration d'Utilité Publique
- Etudes de sécurisation en eau potable
- Etudes de faisabilité de travaux
- Etudes BAC
- Etudes diagnostiques eau et assainissement
- Dossiers loi sur l'eau
- Schémas directeurs (eau potable, assainissement)
- Zonages d'assainissement

Assistance en matière d'exploitation des services publics

- Audits des contrats de concessions de services publics
- Etudes relatives au choix du mode de gestion
- Procédures de passation de concessions de services publics (eau potable, eau industrielle, assainissement)
- Procédures de passation de contrats d'exploitation de services (eau, assainissement collectif, assainissement non collectif)

Etudes de gouvernance et de transfert de compétences

- Etudes de transfert des compétences eau, assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines aux EPCI à fiscalité propre
- Etudes de gouvernance relatives aux conséquences des retraits d'EPCI à fiscalité propre de syndicats existants

Assistance à la gestion des services

- Etablissement de projets de services et rédaction des règlements de service (eau, assainissement collectif, assainissement non collectif)
- Etablissement des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) d'eau et d'assainissement
- Etablissement de servitudes d'utilité publique pour le passage de canalisations publiques en terrains privés
- Etablissement de conventions : vente d'eau, déversement des eaux usées, …

Assistance à la mise en œuvre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Le SIDESA a débuté en 2018 une assistance aux communes pour l'établissement de leurs arrêtés et schémas de DECI.

Cette activité s'est développée en 2019 et 2020.

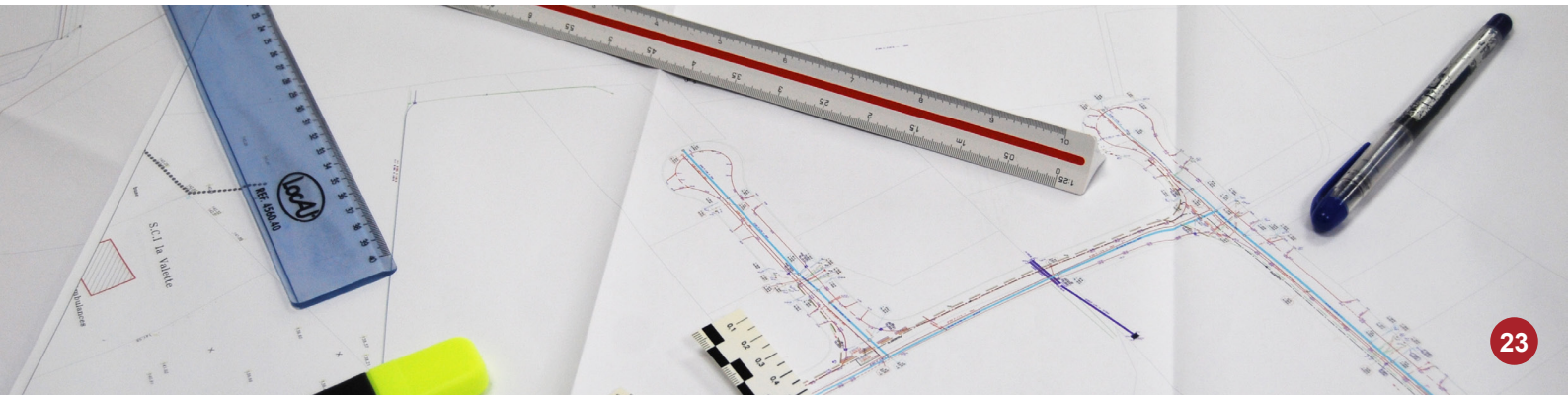

Claire ROCHELLE

Directrice Générale des Services

02 32 18 47 47 c.rochelle@sidesa.fr

Pôle administratif

Cécile PAQUIN

Assistante de Direction
Finances et RH

02 32 18 47 47

c.paquin@sidesa.fr

Kaïma DJOUBRI

Assistante AMO

02 32 18 57 56

k.djoubri@sidesa.fr

Delphine BOURLIER

Assistante

02 32 18 47 47

d.bourlier@sidesa.fr

Pôle technique

François-Xavier RIMBOURG

Ingénieur référent Gestion Patrimoniale-
Concessions-Assainissement
Directeur de projet

02 32 18 57 55

f.rimbourg@sidesa.fr

Elise LEROUX

Ingénieure référente Eau-Protection
de la Ressource-Eaux Pluviales
Directrice de projet

02 32 18 47 46

e.leroux@sidesa.fr

Victor LEDOUX

Ingénieur
Chargé d'Affaires AMO

02 32 18 47 47

v.ledoux@sidesa.fr

Guillaume CLABAULT

Ingénieur
Chargé d'Affaires AMO

02 32 18 47 45

g.clabault@sidesa.fr

Astrid GESNOUIN

Technicienne Principale
Chargée d'Affaires AMO

02 32 18 57 57

a.gesnouin@sidesa.fr

Honorine MABIRE

Technicienne
eau et assainissement

02 32 18 57 58

h.mabire@sidesa.fr

Steve VIBERT

Technicien SIG

02 32 18 57 59

s.vibert@sidesa.fr

Héloïse LIGNY

Coordinatrice de
l'Animation BAC 76

02 32 18 47 47

h.ligny@sidesa.fr

Sidesa

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL

Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN

Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

@sidesa76 **sidesa76**